

L'ANNONCE

La Conf prend position contre le transformateur

Dans un communiqué, la Confédération Paysanne 12 annonce apporter son soutien « aux habitants du plateau de Saint-Victor-et-Melvieu, aux associations ainsi qu'aux paysans dont les terres sont convoitées et qui démocratiquement s'opposent à l'implantation d'un second transformateur sur leur commune, celui-ci venant s'ajouter aux trop nombreux ouvrages électriques déjà présents sur place ». Le syndicat regrette que la politique énergétique ne soit pas

issue d'une « réflexion locale, pour une consommation et une gestion locale ». Face à de probables expropriations et expulsions, qui sont selon le syndicat, les conséquences d'une « enquête publique fortement décriée et délocalisée », les militants rappellent leur opposition à une production « d'énergie "verte" massive à visée d'exportation, consommatrice abusive d'argent public aux profits d'intérêts privés et ceci au détriment des populations et sans leur aval ».

Centre Presse 10 mai 2018

La Confédération paysanne 12 soutient les opposants au transformateur de St-Victor-et-Melvieu

La Confédération paysanne 12 communique :

La Confédération paysanne 12 apporte son soutien aux habitants du plateau de St Victor-et-Melvieu, aux associations ainsi qu'aux paysans dont les terres sont convoitées et qui localement et démocratiquement avec l'aval de leurs élus s'opposent à l'implantation d'un second transformateur sur leur commune, celui-ci venant s'ajouter aux trop nombreux ouvrages électriques déjà présents sur place.

À la veille des procédures de déclaration d'utilité publique, d'expropriation et d'expulsion, conséquences d'une enquête publique fortement décriée et

délocalisée, nous tenons à rappeler que nous sommes opposés à une production d'énergie « verte » massive à visée d'exportation, consommatrice abusive d'argent public aux profits d'intérêts privés et ceci au détriment des populations et sans leur aval.

Par contre, nous soutiendrons les projets d'énergie renouvelable portés par tous et aux services de tous tenant compte de l'impact humain, environnemental, social et écologique.

Une politique énergétique et environnementale qui se respecte ne peut se faire qu'à partir d'une réflexion locale, pour une consommation et une gestion locale.